



DU FORMATION A LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE PSYCHIATRIQUE



Présentation

Les + de la formation

Capacité d'accueil :

minimum : 6

maximum : 15

Objectifs

Comprendre la démarche d'un expert psychiatre ou le devenir

Admission

Public cible

Internes en médecine, Internes en psychiatrie, étudiants en droit et en psychologie (sur dossier)

Médecins psychiatres, médecins neuropsychiatres, médecins légistes, médecins sur titres et travaux

Pré-requis nécessaires

Autorisation du responsable

Lettre de motivation + CV + copie du diplôme permettant l'inscription

Secrétaire : [✉ criavs-lr@chu-montpellier.fr](mailto:criavs-lr@chu-montpellier.fr)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Philippe COURTET

En savoir plus

Vous inscrire

[✉ http://du.med.univ-montp1.fr/fmc/du-formation-a-la-pratique-de-lexpertise-psychiatrique-197.html](http://du.med.univ-montp1.fr/fmc/du-formation-a-la-pratique-de-lexpertise-psychiatrique-197.html)



Programme

Organisation

Enseignement présentiel : CM :79 heures

Travail personnel : 17 heures

Mémoire

2 sessions

Examen écrit : : connaissance juridiques et de psychiatrie
légale – situation avec rédaction partielle d'une expertise

Examen oral : soutenance du mémoire

Conditions de validation du diplôme : Condition d'assiduité :
si moins de 75% de présence, le candidat n'est pas autorisé
à se présenter à l'examen.

Le candidat doit avoir obtenu la moyenne à chaque épreuve
pour valider son diplôme